Association **C**ulturelle des **A**mis du **C**hâteau
Siège social: 13 rue des Buissons - 62360 - CONDETTE
Tél.: 06 80 94 17 22 Mail: acac62360@gmail.com
Site: www.acac-condette.e-monsite.com

CONVOCATION à l' Assemblée Générale Ordinaire 2023

Chers amis,
Nous savons que tous ceux qui le peuvent auront à coeur de renouer le contact avec l'**A**ssociation **C**ulturelle des **A**mis du **C**hâteau.

Le Comité est heureux de vous inviter à participer à l' **A**ssemblée **G**énérale **Or**dinaire qui se tiendra le

mercredi 13 décembre 2023 à 17h00 dans la salle du Petit Bois
accueil dès 16h30

Nous vous rappelons que **seuls les membres adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2023 peuvent participer aux votes qui se déroulent à main levée**.
Au regard des statuts, la **cotisation** pour **2024** sera **réglée au trésorier** au plus tard le **13** décembre **2023.**
Le Comité a décidé de maintenir le tarif de la cotisation **(30€** pour 2024,soit, **déduction faite du rescrit fiscal: 10,20€**)
La carte d'adhérent pour l'année 2024 sera distribuée dès que possible, dans le courant du premier trimestre.

Vous disposez dans l'envoi présent du matériel nécessaire à l' évaluation du résultat de l'année écoulée pour compléter le bulletin des différents votes.

1 - Lettre aux adhérents et Programme de l'AGO
2 - Convocation
3 - Bulletin d'adhésion ou réadhésion pour l'année 2024.
4 - Procuration
5 - Bulletin de candidature au Comité
6 - Agenda provisoire pour 2024

Nous comptons vraiment sur votre amicale **participation** comme sur **le règlement de votre cotisation, si vous n'avez pas encore eu l'occasion de l'envoyer à notre trésorier.**
Ces sollicitations sont indispensables à la vie de votre association.

Nous vous prions d'agréer, chers amis, nos plus amicales salutations ainsi que nos remerciements pour la confiance témoignée.

Fait à Condette, le 23 /11/2023.
La Présidente, Monique LONGUET La Secrétaire, Chantal ALLARD

*PS: En cas de **non renouvellement de votre adhésion**, soyez aimable de nous le faire savoir par courrier postal, téléphone ou courriel afin que nous ne vous importunions plus avec nos rappels.*
Sans manifestation - pendant 2 années consécutives - de votre intérêt pour l'ACAC, vous ne recevrez plus d'information sur ses activités, conformément aux statuts de l'association.
Cotisation 2024 à l'Association Culturelle des Amis du Château : **30,00 €** par adhérent. Pour recevoir les courriers associatifs par voie postale, en plus des courriels, ajouter un supplément de 10€ à votre cotisation.
Règlement par chèque à l'ordre de l'ACAC , envoyé uniquement à:
Marc NEUVILLE – 7 sentier camp Louis – 62360 CONDETTE